

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 septembre 2018

## Vitesse : les citoyens invités à indiquer les endroits où ils souhaitent des contrôles

La 10<sup>e</sup> édition du « marathon vitesse » aura lieu le 17 octobre prochain

**Le 17 octobre prochain aura lieu la 10<sup>e</sup> édition du marathon de contrôles vitesse. A cette occasion, la police fédérale et les zones de police locale contrôleront la vitesse des usagers dans tout le pays. Pour cette édition anniversaire un peu spéciale, l'institut Vias a totalement renouvelé le site [www.jeflasheaussi.be](http://www.jeflasheaussi.be) qui permet aux citoyens d'indiquer des emplacements où ils souhaitent que des radars soient installés. Une opération identique avait été menée lors de la toute première édition du marathon vitesse en mars 2014. Près de 50.000 emplacements avaient alors été « suggérés ».**

Chaque année depuis 2014, la police fédérale organise, avec les zones de police locale, deux opérations de contrôle vitesse massives appelées « marathon vitesse ». Pendant 24 heures, des radars sont alors placés un peu partout dans le but de sensibiliser les usagers au fait que la vitesse reste la première cause d'accident et de sanctionner les usagers qui ne respectent pas les règles.

### [www.jeflasheaussi.be](http://www.jeflasheaussi.be)

Le 17 octobre prochain aura lieu la 10<sup>e</sup> édition de cette opération. A l'instar de ce qui s'était fait lors de la toute première édition, un appel sera de nouveau lancé aux citoyens pour qu'ils apportent leur pierre à l'édifice de la sécurité routière. En effet, l'institut Vias a totalement renouvelé le site [www.jeflasheaussi.be](http://www.jeflasheaussi.be) qui leur permet d'indiquer des endroits où ils souhaitent des contrôles vitesse. Jusqu'au 10 octobre, il leur suffira d'indiquer leur(s) endroit(s) sur une carte interactive et de motiver leur demande (abords d'école, route dangereuse, nuisances sonores, etc.). L'institut Vias transmettra ensuite les informations aux zones de police concernées.

Le site comprend aussi des informations générales liées aux dangers d'une vitesse excessive ainsi que quelques statistiques parfois édifiantes. Dans de petites vidéos, quelques chefs de corps invitent par ailleurs les citoyens à passer à l'action.



## La sécurité routière, l'affaire de tous

La sécurité sur nos routes est l'affaire de tous. En proposant aux citoyens de communiquer leurs préoccupations en matière de vitesse excessive, la police souhaite les impliquer dans sa politique de contrôle. L'objectif à terme est évidemment de modifier de manière permanente le comportement des automobilistes et de faire diminuer le nombre d'accidents dus à la vitesse.

## Vitesse : environ 200 tués chaque année

La vitesse entraîne une hausse du nombre d'accidents et une plus grande gravité de ces derniers. On estime que 30% des accidents graves sont la conséquence directe d'une vitesse excessive ou inadaptée. *« A l'échelle de la Belgique, cela veut donc dire que chaque année, plus de 200 personnes meurent dans des accidents provoqués par un conducteur qui roulait trop vite. Pourtant, de petites différences de vitesse peuvent souvent avoir de grands effets. Ainsi, une diminution de la vitesse moyenne de 1% sur les routes donne lieu à une baisse de 2% du nombre d'accidents et même de 4% du nombre d'accidents mortels, c'est-à-dire 25 tués en moins »*, selon Karin Genoe, CEO de l'institut Vias.

La vitesse a également un impact non négligeable sur la gravité des accidents. Ainsi, lors d'un choc latéral à 50 km/h, 40% des conducteurs décèdent ; à un peu plus de 60 km/h, 90% des conducteurs perdent la vie.

Malgré ces statistiques, la vitesse fait encore l'objet d'une image trop positive auprès de l'opinion publique, contrairement à l'alcool. Bon nombre d'automobilistes considèrent encore que rouler vite est « normal » et peu dangereux. Ainsi, plus d'1 Belge sur 4 (27%) estime acceptable de rouler à 140 km/h sur autoroute, alors que moins de 2% d'entre eux trouvent normal de prendre le volant en ayant trop bu.

L'organisation de marathons « vitesse » doit contribuer à faire évoluer les mentalités : *« leur objectif n'est pas de faire du chiffre ou de flasher le plus grand nombre possible de conducteurs en défaut ! Le concept de «marathon vitesse » va de pair avec la notion de prévention. Tous les moyens de communication sont activés pour faire la publicité de cette opération et, dans un monde idéal, personne ne serait flashé. Les usagers de la route doivent comprendre que rouler moins vite est bénéfique à bien des égards: davantage de sécurité, réduction du nombre d'accidents et d'embouteillages et, plus étonnant peut-être, mais avéré: arrivée à destination plus rapidement »* déclare Koen Ricour, Directeur de la Police fédérale de la Route.

### Personnes de contact

Benoît Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20.

Stéphanie Plennevaux, conseiller communication de la police fédérale : 0486/33.72.81



Institut Vias  
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42  
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411